

## Communiqué de presse - lancement de la publication de l'OCDE

### LES REGIONS DANS LA MONDIALISATION : UNE APPROCHE ORIGINALE DE L'INTERNATIONALISATION DES REGIONS ET SON APPLICATION AU CAS FRANCAIS

Paris, le 15 septembre 2021

L'OCDE et son Comité des politiques de développement régional ont engagé, avec l'appui de la France et plus particulièrement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, un travail de fond sur l'internationalisation des régions.

Le Directeur général de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, Monsieur Yves Le Breton, aux côtés de Régions de France, a ainsi reçu ce jour de l'OCDE [le rapport](#) « *Les régions dans la mondialisation : une approche originale de l'internationalisation des régions et son application au cas français* ».

Ce rapport présente les résultats d'un travail commencé en 2019 pour équiper les acteurs nationaux et régionaux d'un outil de mesure partagé. Fort du constat de la variété des dimensions de l'internationalisation des territoires et de l'absence d'un outil méthodologique complet à ce sujet, l'OCDE, à la demande de la France, a engagé un travail d'analyse afin de proposer une approche originale. Ce travail s'est appuyé sur un partenariat inédit avec l'ANCT et Régions de France.

Pour mener à bien cette étude, des auditions ont été organisées avec l'ensemble des ministères et Opérateurs d'Etat (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de l'Economie des finances et de la relance, Groupe Caisse des Dépôts, Business France, Atout France).

Les Régions élaborent et pilotent des politiques de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Au moment où elles s'apprêtent à adopter leurs nouvelles Stratégies (SRDEII 2021-2027), les politiques d'attractivité, pour être pleinement efficaces, doivent être territorialisées, c'est-à-dire tenir compte de la diversité des territoires et des priorités stratégiques fixées par les acteurs locaux. A cet effet, ce travail constitue un nouveau levier utile alors que dans le même temps le programme Territoires d'industrie accompagne les territoires dans le développement de leur attractivité et dans leurs réponses aux grandes transitions industrielles.

La prochaine étape de ce travail, soutenu par la DG Reform de la Commission européenne, permettra de compléter la connaissance en s'appuyant sur des études de cas de trois régions pilotes Grand Est, Provence-Alpes-Côte d'Azur et La Réunion, en développant les indicateurs nécessaires au diagnostic de l'attractivité régionale et en offrant un outil opérationnel de suivi de ces politiques à destination des différentes parties prenantes et de l'ANCT en particulier. Cette démarche a par ailleurs suscité l'intérêt d'autres pays (en Amérique latine et en Europe notamment avec l'appui de la DG Regio de la CE).

**Yves Le Breton, Directeur général de l'ANCT a déclaré :**

*« L'internationalisation est une réalité qui comporte des avantages mais aussi des risques en termes de cohésion des territoires. Le rôle de l'ANCT est de créer les conditions pour en faire un véritable atout, y compris pour les territoires les plus fragiles. Je tiens à remercier l'OCDE pour ce premier rapport qui pose les bases d'une méthode inédite. Sa préparation a bénéficié du soutien de l'ANCT et d'une belle collaboration avec Régions de France en lien étroit avec les ministères et les opérateurs concernés. »*

**Jules Nyssen, Délégué général de Régions de France, a indiqué :**

*« La crise sanitaire que nous traversons réinterroge en profondeur notre modèle économique qu'il convient probablement de repenser, notamment à travers la relocation de certaines chaînes de valeurs indispensables à notre indépendance. A cet effet, le travail engagé par l'OCDE, avec le soutien de l'ANCT et de Régions de France, est précieux car il permet de disposer d'une photographie de l'environnement institutionnel des politiques d'internationalisation, confirmant l'impératif besoin d'optimiser son organisation et son fonctionnement, pour le rendre beaucoup plus simple, plus réactif et plus efficace. La Région y apparaît à l'évidence comme l'échelon le plus pertinent, notamment pour jouer le rôle d'ensemblier pour faire travailler l'ensemble des acteurs de leurs territoires, en interaction avec l'action de l'État ».*

**Lamia Kamal-Chaoui, Directrice du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes, OCDE a souligné :**

*« Les régions s'inscrivent de manière différente dans la mondialisation : l'OCDE en lien avec l'ANCT et Régions de France propose une méthodologie innovante pour comprendre leur positionnement et soutenir une relance inclusive et durable. »*

**Ce rapport en constitue la première pierre en fixant le cadre analytique qui permet de dresser le profil international des régions. Il comble le manque d'informations comparables et cohérentes sur ces sujets, en posant les bases de la collection de données nécessaires. Celles-ci sont organisées selon quatre familles de connexions internationales : connexions d'affaires, connexions humaines, connexions de connaissances et connexions d'infrastructures.**

En effet, renforcer les exportations, attirer les investisseurs, les talents et les visiteurs, mobilisent de nombreux acteurs et politiques publiques. Le travail donne à voir la complexité institutionnelle de certaines d'entre elles (exportation et attractivité) et permet de souligner la nécessité d'un dialogue constructif et d'une gouvernance pluri-niveaux efficace.

### A propos de l'ANCT

Crée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...

L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

### A propos de Régions de France

Régions de France est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 qui représente les Régions métropolitaines et d'outre-mer et les collectivités territoriales assimilées auprès des pouvoirs publics.

Elle a pour objet :

- D'organiser la concertation entre les collectivités adhérentes et d'élaborer des propositions et positions communes ;
- D'assurer leur représentation auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ;
- De défendre leurs intérêts matériels et moraux, y compris devant les juridictions ;
- De promouvoir le fait régional ;
- De contribuer à l'approfondissement de la décentralisation régionale ;
- D'apporter un concours technique et juridique aux présidents des collectivités adhérentes et à leurs collaborateurs ;
- De mener des actions en lien avec ses partenaires ;
- De réaliser des études et publications.

### A propos de l'OCDE

L'OCDE est une organisation intergouvernementale pluridisciplinaire regroupant 38 pays membres qui fait participer à ses travaux un nombre croissant de pays non membres de toutes les régions du monde. La principale mission de l'OCDE aujourd'hui est d'aider les gouvernements à œuvrer ensemble à la réalisation d'une économie mondiale plus forte, plus propre et plus juste. À travers son réseau de 250 groupes de travail et comités spécialisés, l'OCDE est un forum où les gouvernements peuvent comparer leurs expériences de l'action publique, rechercher des solutions à des problèmes communs, identifier les bonnes pratiques et coordonner les politiques nationales et internationales. Pour plus d'information : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

Les publications de l'OCDE sur le développement régional (OECD Regional Development Papers) sont publiées sur <http://www.oecd.org/cfe/regional-policy>.

### Contacts presse :

Pour l'ANCT : Claire JOLY, [cjoly@equancy.com](mailto:cjoly@equancy.com), 06.88.10.67.57

Pour Régions de France : Violaine HACKE : [vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org), 06.28.47.53.55

Pour l'OCDE : Shayne MACLACHLAN, [Shayne.MACLACHLAN@oecd.org](mailto:Shayne.MACLACHLAN@oecd.org)